

Sillanaises, Sillanais, mes amis, l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères pour 2011 à vous tous et aux êtres qui vous sont chers.

Avec une pensée pour les êtres chers qui nous ont quittés et particulièrement en ce début d'année, pour les victimes des inondations en Dracénie.

Sillans a apporté son aide en hommes et matériel en envoyant une partie du personnel sur place dès les premiers jours ; ensuite les administrés ont apporté leurs dons pour les sinistrés de la tragédie, aide financière également par la collecte de fonds lors du spectacle La Belle Hélène début juillet.

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et particulièrement aux petits derniers :

Juliette, Sana, Suden pour les filles

Liam, Rodrigue, Timoé pour les garçons,

La parité est respectée dès le plus jeune âge.

6 naissances en 2010 : cela représente 1% de la population sillanaise et colle aux prévisions du PLU (0.93% de croissance démographique).

Il y a de l'activité dans les chaumières...

En 2010, comme prévu, nous avons lancé les études ou chantiers suivants :

- Toiture et sol de la bergerie en ruine haut de la Grand Place
- Plancher et réfection d'un appartement communal
- STEP
- PLU
- Bastidon
- Poubelles enterrées
- Nouvelle classe
- Remparts
- Renouvellement partiel du parc automobile, camion et pick-up, autofinancés en totalité ; compte tenu de la réduction de 50% de l'enveloppe du CG83, nous avons choisi de réserver les subventions, capacités d'autofinancement et d'emprunt pour le bastidon et la STEP.

On peut considérer, par exemple, que l'achat du pick-up est totalement financé par les revenus du parking :

Recettes juillet / août 2010 17 000 €

Masse salariale 6 000€

Excédent 11 000 €

Le véhicule revient à 9 800 €.

2010 représente :

- ✓ 310 k€ d'investissement pour 70 k€ de subvention, + 70 k€ pour le bastidon.
- ✓ Un budget de fonctionnement de 900 k€ répartis comme suit :
 - Excédent certainement supérieur à 10 %
 - Charges générales de fonctionnement : 473 K€
 - Le secteur associatif a reçu 16300 €, soit 6 fois plus qu'en 2008 (2700€)
- ✓ Charges de personnel 427 K€ - inférieures de 67 k€ par rapport à 2008 soit une réduction de 14%, dû en partie au non renouvellement de 2 agents contractuels, qui ont retrouvé un emploi immédiatement après. Ce qui nous a également permis de faire passer 4 agents à l'échelon supérieur, 2 vont augmenter de grade, 1 agent à vu sa prime mensuelle doublée, la gratification de fin d'année a été augmenté de 66 %
- ✓ Fin 2010 nous avons mis à la disposition des administrés l'oliveraie centenaire. Le 3 décembre, à l'initiative de Mme Denise L'HERMITTE, la cueillette de centaines de Kg d'olives a démarré pour le plus grand plaisir gustatif des intéressés ; l'huile issue de ces fruits non traités depuis des décennies est totalement pure.
- ✓ Une enquête a été lancée auprès des adolescents de la commune afin de connaître leurs souhaits, les résultats seront traités avec l'équipe de l'association Boulègue.

En 2011 :

- ✓ Nous reconduisons, l'aide au secteur associatif au minimum au même niveau.

- ✓ Le Pass Foncier de 4 000€, l'aide aux crèches pour 15 000 €.
- ✓ L'aide de 4 000 € à la réfection des façades et à l'isolation thermique des maisons du village intra-muros.
- ✓ Une nouveauté : pour la réhabilitation ou le remplacement des fosses septiques, nous avons signé une convention avec L'Agence de l'Eau afin que chaque administré concerné puisse recevoir une aide de 2 600€ pour réaliser les travaux en 2011.
- ✓ Acquisition de la parcelle de 1600 m2 angle route d'Aups (D22 et D560) et vente d'une parcelle de 2 ha pour limiter l'endettement de la nouvelle STEP.
- ✓ Nous continuons les poubelles enterrées et l'enfouissement des lignes.

Concernant les 3 principaux chantiers :

- ✓ La STEP : 1^{er} coup de pioche certainement en septembre 2011.
 - Une réunion pour le financement aura lieu le 7 février ; le 8 je rencontre M. le Sous-préfet pour connaître sa décision quant aux permis de construire bloqués.
 - Les travaux du Bastidon devraient pouvoir également démarrer au 4^{ème} trimestre. Nous attendons le dernier accord de subvention du CG 83 soit, avec le Conseil Régional, un total de 60 % du projet hors taxes, qui avoisine les 500 k€, même coût que la passerelle reportée en 2012 par le Département et totalement financée par celui-ci.
Avec ses 2 salles de 200 m2 chacune, l'espace pour les festivités de plein air, le parking, le Bastidon sera le nouveau pôle socioculturel et de loisirs communal.
- ✓ Le PLU :
 - Nous démarrons la phase de zonage avec pour objectif de contenir l'urbanisation et de restituer des espaces boisés à l'agriculture ;
 - La phase du PADD est terminée et projette la commune vers la prochaine décennie ; elle pourrait évoluer de la façon suivante :
 - Au nord et à l'est, piscine, tennis, résidence service.
 - Place du 8 mai pourrait se dessiner comme suit :

- ❖ Dans le prolongement de l'école, vers les 2 platanes, un immeuble en L R+1, pour abriter commerce, appartement, local pouvant recevoir une micro-crèche associative cabinet médical (si étude de marché positive), médiathèque, local associatif.
 - ❖ Au milieu : une place arborée, voie de dégagement parallèle à la D560 vers Salernes ; de part et d'autre emplacements de parking, de taxi et abri bus. L'ensemble relié au village par la passerelle.
 - ❖ Un concours d'architectes pourrait-être lancé et les résultats proposés à la population.
- ✓ Le château, doit absolument retrouver une nouvelle vie. Depuis 10 ans la seule proposition concrète que nous ayons est de le transformer en hôtel étoilé : il n'y a aucune raison pour que ce type d'établissement soit l'apanage des communes voisines et pas de Sillans, qui possède la structure idéale, aujourd'hui partiellement en ruines.
- Le schéma étant de louer ces bâtiments, le loyer permettrait d'aménager la nouvelle mairie dans le village,
 - La Zone du plan, détenue par des particuliers, sera aménagée en zone d'activité avec assainissement autonome.

L'ensemble de ces projets :

- Résidence service
- Commerces
- Hôtel
- Zone d'activité

Outre les créations d'emplois, alimentera la Taxe Professionnelle ou son équivalent qui plafonne aujourd'hui à 23 k€.

- ✓ Piscine, Intercommunalité, Cascade :
- La piscine c'est comme le TGV : on veut l'utiliser mais éviter d'y participer. Depuis 2008 le déficit de fonctionnement moyen annuel, malgré la subvention de 70 K€ du Conseil Général, que je remercie, est de 50 k€.

Pour nous cette situation est intenable compte tenu des priorités : Station d'épuration, réfection des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Nous ne pourrons plus assurer seuls la gestion de l'établissement ni les investissements inévitables.

La solidarité des communes utilisatrices, à de rares exceptions près, fait défaut ; je suis pessimiste quant à l'avenir de cette structure.

- En matière d'intercommunalité, la CAD semble s'éloigner n'ayant pas de continuité territoriale avec la Dracénie.

Il reste à se reporter sur le périmètre intercommunal que nous tentions, sans succès { par manque de volonté individuelle, de vision commune ou de leader}, de créer sur le territoire du Haut Var depuis 2008.

Si cette intercommunalité voit le jour, ce sera avec une décennie de retard et avec plus ou moins 12 000 habitants ; sa viabilité me paraît compromise à terme. L'état encore une fois risque de décider pour les retardataires.

- Concernant la cascade : elle appartient au département depuis une vingtaine d'années. Un de mes prédécesseurs, ayant investi dans le château, ne pouvait plus se porter acquéreur de ce site. Nous en subissons de fait la gestion et l'impact, tant sur le plan touristique que sur les riverains.

Je dois rencontrer en février prochain Messieurs le Sous-Préfet et le Président du Conseil Général du Var afin d'évoquer ces différents sujets.



Pas beaucoup de place dans la salle...



M. le Maire en plein discours.



L'assistance attentive...



...mais aussi dans l'attente des mets !



Steve et Hélène



Jean-Claude, René, Jacqueline et Jeanne



M. Jean BACCI en pleine écoute



La délégation belge